



**HAL**  
open science

## Pourquoi l'analyse de discours a-t-elle besoin d'une théorie de l'esprit ?

Anne Reboul, Jacques Moeschler

► **To cite this version:**

Anne Reboul, Jacques Moeschler. Pourquoi l'analyse de discours a-t-elle besoin d'une théorie de l'esprit ?. Modèles du discours en confrontation, Peter Lang, pp.185-203, 2000. halshs-00003841

**HAL Id: halshs-00003841**

**<https://shs.hal.science/halshs-00003841>**

Submitted on 7 Feb 2005

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

in Berthoud, A-C. & Mondada, L. (eds) (2000) *Modèles du discours en 1 confrontation*, Berne, Peter Lang, 185-203

## **Pourquoi l'analyse du discours a-t-elle besoin d'une théorie de l'esprit?**

Anne Reboul, Institut des Sciences Cognitives, CNRS UPR 9075, 67 Bd Pinel, 69675 Bron cedex, France.

Jacques Moeschler, Département de Linguistique, Université de Genève, 2 rue de Candolle, 1204 Genève 11.

### **1. Introduction**

Dans la littérature publiée sur le discours dans les trente dernières années, une hypothèse forte s'est fait jour : celle selon laquelle le discours constitue une nouvelle **unité linguistique**, au même titre que le phonème, le morphème et la phrase. Il y a deux façons de concevoir cette unité : soit, à l'image du phonème ou du morphème, comme une unité minimale, en dessous de laquelle on ne peut descendre ; soit, à l'image de la phrase, comme une unité divisible, composée d'éléments de rang inférieur, mais qui a ses règles propres, gouvernant sa bonne formation et son interprétation. Dans deux ouvrages récents (Reboul & Moeschler 1998a et b), nous nous sommes élevés contre cette hypothèse du DISCOURS<sup>1</sup> comme une unité linguistique à part entière et nous avons défendu la thèse selon laquelle la production et l'interprétation des discours ne dépendent pas de règles spécifiques mais obéissent aux mêmes principes pragmatiques généraux qui gouvernent l'interprétation des énoncés.

Nous avons ainsi développé, dans le cadre théorique de la pragmatique de la pertinence (cf. Sperber & Wilson 1995), une analyse de ce qu'est l'interprétation des discours en partant d'une définition extrêmement réduite de ce qu'est un discours :

#### ***Définition du discours***

Un discours est une suite non-arbitraire d'énoncés.

---

<sup>1</sup> Les majuscules, suivant une convention introduite dans Reboul & Moeschler (1998b), nous permettent de distinguer les notions de l'ANALYSE DE DISCOURS (que nous critiquons) de celles de notre pragmatique du discours qui restent en minuscules.

in Berthoud, A-C. & Mondada, L. (eds) (2000) □ *Modèles du discours en 2 confrontation*, Berne, Peter Lang, 185-203

Cette définition place clairement le discours dans le domaine de la pragmatique (il y est question d'*énoncé*) plutôt que dans celui de la linguistique (il n'y est pas question de *phrase*). Dans l'optique de la théorie de la pertinence, le locuteur qui produit un énoncé a deux intentions, une *intention informative* (l'intention de rendre manifeste ou plus manifeste à son interlocuteur un ensemble d'assomptions) et une *intention communicative* (l'intention de rendre mutuellement manifeste qu'il a cette intention informative). L'interlocuteur a l'intention de récupérer l'ensemble d'assomptions qui font l'objet de l'intention informative du locuteur. L'ensemble du système repose sur l'idée que la communication dépend de façon cruciale de la capacité à attribuer à autrui des croyances et des intentions. C'est cette capacité que l'on a désignée dans la littérature récente en sciences cognitives par l'expression *théorie de l'esprit*<sup>2</sup>.

Le modèle d'interprétation des discours que nous avons développé s'appuie sur les notions d'*intention informative*, d'*intention communicative* et de *théorie de l'esprit*. Selon nous, le locuteur d'un discours donné a une *intention communicative globale* qui vaut pour l'ensemble de son discours et il a, de même, une *intention informative globale* qui, elle aussi, vaut pour l'ensemble de son discours. Dès lors, la tâche du locuteur d'un discours est de construire son discours de telle façon que, à partir de l'interprétation des énoncés successifs (c'est-à-dire à partir de la récupération des intentions informatives locales successives, pour chaque énoncé), l'interlocuteur arrive à identifier l'intention informative globale du locuteur pour l'ensemble du discours. C'est cette construction du discours qui produit un certain nombre d'illusions quant à l'existence de STRUCTURES DU DISCOURS qui lui seraient propres ou qui seraient propres à certains TYPES DE DISCOURS et quant à la nécessité de notions comme la COHERENCE<sup>3</sup>. Nous montrons, dans les ouvrages cités plus haut, que l'on peut

---

<sup>2</sup> Sur la théorie de l'esprit, on consultera avec profit Carruthers & Smith (1996) ainsi que Davies & Stone (1995a et 1995b).

<sup>33</sup> Nous voudrions ici rappeler que, selon nous, la notion de COHERENCE, loin d'être nécessaire, est nocive en ce qu'elle n'est pas susceptible d'une définition non circulaire et parce qu'elle a fait croire que l'on pouvait se dispenser d'analyses précises sur, entre autres, les connecteurs, la coréférence, les temps verbaux ou les ellipses.

in Berthoud, A-C. & Mondada, L. (eds) (2000) *Modèles du discours en 3 confrontation*, Berne, Peter Lang, 185-203

arriver à vivre sans illusion. Voilà donc ce qu'il en est de notre conception du discours, de sa production et de son interprétation. Nous défendrons cette conception plus bas à partir de quelques exemples qui constituent, entre autres, notre corpus.

## 2. La définition et les critères de découpage des unités significatives

### 2.1. L'hypothèse de l'ANALYSE DE DISCOURS

On pourrait s'inquiéter de l'unité ou des unités sur lesquelles nous basons notre analyse de l'interprétation des discours, étant donné que nous rejetons le DISCOURS comme unité. Dès lors, sur quelle(s) unité(s) travaillons-nous? Dans les ouvrages cités plus haut, nous avons défendu une approche épistémologique du problème de la délimitation des unités en prêchant pour une approche tout à la fois *réductionniste* et *contextualiste* des problèmes de discours. C'est le propos réductionniste qui nous intéressera dans ce paragraphe.

Le réductionnisme est une méthodologie générale dans le domaine scientifique. Il y en a deux versions – celle dans laquelle on propose de traduire toutes les propositions scientifiques d'une discipline donnée (la biologie moléculaire par exemple) dans les termes des propositions scientifiques d'une autre discipline (la physique par exemple) – celle dans laquelle on cherche à expliquer un phénomène donné en termes des éléments qui le composent et des interactions causales entre ces éléments. C'est à cette dernière version que nous allons maintenant nous intéresser.

Pourquoi rejetons-nous l'hypothèse selon laquelle le discours constitue une unité? En quoi le phonème, le morphème ou la phrase sont-ils de meilleurs candidats au statut d'unités linguistiques? Le phonème n'est pas réductible aux éléments qui le composent pour la simple raison qu'il n'est pas formé d'éléments linguistiques<sup>4</sup>. Le morphème est composé de phonèmes, mais il n'est pas réductible aux phonèmes qui le composent parce que l'on ne peut

---

<sup>4</sup> Les traits phonologiques ne sont en effet pas des éléments du phonème dans la mesure où ils ne permettent pas en eux-mêmes la réalisation d'une unité linguistique.

in Berthoud, A-C. & Mondada, L. (eds) (2000) *Modèles du discours en 4 confrontation*, Berne, Peter Lang, 185-203

expliquer le *sens* d'un morphème par sa composition phonologique et par l'interaction entre ses éléments phonologiques. Quant à la phrase, elle est composée de morphèmes, mais sa bonne formation et son interprétation dépendent de règles qui lui sont propres et qui ne s'expliquent ni par les morphèmes eux-mêmes ni par leur interaction. Que dire, dès lors, du DISCOURS? Quels seraient les arguments pour ou contre son statut d'unité linguistique?

Il faut d'abord remarquer une chose – si le DISCOURS était, comme le veulent les ANALYSTES DE DISCOURS, une unité à part entière, il ne serait pas, comme le phonème, une unité indivisible. Il serait plutôt, comme la phrase, une unité divisible, mais qui a ses règles propres et qui ne s'explique pas par sa composition ni par l'interaction de ses composants. Dès lors, la question qui se pose est celle de la nature des composants du discours – quels sont les éléments qui composent un DISCOURS et sur lesquels devraient jouer les règles propres au DISCOURS, s'il y en a? Dans la mesure où le DISCOURS, dans l'esprit des ANALYSTES DE DISCOURS, est conçu comme une unité **linguistique**, il est permis de penser que l'unité hypothétique que serait le DISCOURS est composée de l'unité **linguistique** de rang immédiatement inférieur qu'est la phrase. Le DISCOURS, dans cette optique, serait donc composé de phrases. Il ne serait cependant pas réductible aux phrases qui le composent parce qu'on ne pourrait en rendre compte sur la simple base des phrases en question et de leur interaction causale. Il y aurait donc un niveau de REGLES PROPRES AU DISCOURS, que l'on peut diversement appeler *MACRO-SYNTAXE*, *SYNTAXE DU DISCOURS*, *ORGANISATION DU DISCOURS* OU *GRAMMAIRE DE TEXTE*. On remarquera qu'il n'y aurait aucune légitimité à supposer ce niveau de règles si le DISCOURS n'est pas compositionnel, c'est-à-dire s'il n'y a pas d'éléments sur quoi portent les règles en question. L'hypothèse de l'existence d'une *MACRO-SYNTAXE* ne fait pas sens si elle ne s'accompagne pas d'une hypothèse concomitante de compositionnalité qui dise clairement sur quelles unités portent les règles.

La *MACRO-SYNTAXE*, cependant, n'a, à notre connaissance, jamais réussi à dégager aucune des règles propres au DISCOURS qu'elle postule, ce qui en fait un programme de recherche immobile, où il semble qu'aucun progrès n'a été accompli depuis son apparition sur la scène scientifique. Pour cette raison, au

in Berthoud, A-C. & Mondada, L. (eds) (2000) *Modèles du discours en 5 confrontation*, Berne, Peter Lang, 185-203

moins, il nous semble qu'il est temps d'en introduire un nouveau, basé sur des prémisses différentes et peut-être susceptibles de davantage de succès.

## 2.2. L'hypothèse de la pragmatique du discours

Là où l'ANALYSE DE DISCOURS voit dans le DISCOURS un phénomène linguistique, la pragmatique du discours y voit un phénomène pragmatique. Là où l'ANALYSE DE DISCOURS considère qu'au DISCOURS répond un corps de règles qui lui sont propres, la pragmatique du discours considère que le discours peut s'analyser à partir des mêmes principes pragmatiques qui valent pour l'énoncé. Là, enfin, où l'ANALYSE DE DISCOURS pense que les composants du DISCOURS sont des unités linguistiques, les phrases, la pragmatique du discours pense que les composants du discours sont des unités pragmatiques, les énoncés<sup>5</sup>. La distinction entre *phrase* et *énoncé* est centrale en pragmatique et nous allons la rappeler. Si la phrase est une entité théorique, définie par les règles de bonne formation (syntaxe) qui s'y appliquent, l'énoncé correspond à l'énonciation par un locuteur particulier et dans une situation particulière d'une phrase donnée. Cette première définition fournit une première distinction entre phrase et énoncé – alors que la même phrase peut donner lieu à une infinité d'énoncés, un énoncé donné est strictement limité aux circonstances de sa production – en d'autres termes, deux individus différents peuvent émettre la même phrase, mais ils ne peuvent pas produire, ce faisant, le même énoncé. Il y a donc en quelque sorte une **autonomie de la syntaxe**. Cette première distinction entre phrase et énoncé permet d'inclure dans le domaine de la pragmatique des items lexicaux qui ne peuvent s'interpréter au niveau linguistique, comme, par

---

<sup>5</sup> Nous donnons ici une version raisonnable de l'ANALYSE DE DISCOURS. La plupart des modèles relevant de l'ANALYSE DE DISCOURS considèrent au contraire que le DISCOURS est composé d'UNITES DE DISCOURS (et non d'unités linguistique), et laissent entière et non résolue la question de la relation entre unités linguistiques (notamment la phrase) et UNITES DE DISCOURS.

in Berthoud, A-C. & Mondada, L. (eds) (2000) *Modèles du discours en 6 confrontation*, Berne, Peter Lang, 185-203

exemple, les indexicaux. L'exemple (1a) aura ainsi des significations bien différentes, suivant les circonstances de sa production<sup>6</sup>

(1) (a) Je suis ici maintenant.

(b) Où serais-je demain pour dire que c'était hier?

(François Weyergans)

Il y a, cependant, davantage à la distinction entre phrases et énoncés les indexicaux, s'ils font appel à des données non-linguistiques pour leur interprétation, s'appuient aussi sur des données lexicales (le contenu lexicalement attaché aux indexicaux). Mais, un nombre important d'exemples permet de montrer que le fossé entre l'interprétation purement linguistique (de la phrase correspondante) et l'interprétation pragmatique complète d'un énoncé donné ne peut être comblé par un simple système de paramétrage ou par les seules circonstances de production. Considérons l'exemple (2)

(2) (a) Un père à son fils «Va te laver les dents.»

(b) Le fils «Je n'ai pas sommeil.»

Pour que le père interprète (correctement) la réponse de son fils comme un refus d'obéir, il faut qu'il prenne en compte bien davantage que les seules circonstances de production il faut, notamment, qu'il attribue à son fils des croyances (quant au fait que se laver les dents précède de peu se coucher, par exemple) et des désirs (l'enfant ne veut pas aller se coucher) et qu'il utilise ces croyances et ces désirs comme prémisses dans un processus inférentiel qui lui permettra d'interpréter complètement (2b).

Nous avons dit plus haut que l'énoncé est l'unité pragmatique. Comment pouvons-nous justifier cette affirmation? Et, si l'énoncé est l'unité pragmatique, de quel type est cette unité? Est-ce une unité indivisible comme le phonème, ou est-ce une unité compositionnelle avec ses règles propres, comme la phrase? Selon nous, la réponse est simple l'énoncé ne peut se diviser et, qui plus est, il

---

<sup>66</sup> On peut comprendre l'expression *circonstances de sa production* comme équivalente aux *paramètres* de la pragmatique contextuelle grossièrement, les interlocuteurs et les circonstances spatio-temporelles.

in Berthoud, A-C. & Mondada, L. (eds) (2000) □ *Modèles du discours en 7 confrontation*, Berne, Peter Lang, 185-203

obéit à des règles qui lui sont propres<sup>7</sup> et qui régissent tout à la fois sa production et son interprétation. Ce sont ces règles qui, à partir de la signification linguistique de la phrase correspondante permettent d'aboutir à l'interprétation complète de l'énoncé.

Ainsi, selon nous, le discours n'est ni une unité linguistique ni une unité pragmatique, mais il est composé d'unités pragmatiques, à savoir les énoncés. On pourrait nous objecter qu'on ne voit pas comment segmenter un discours en énoncés. Il nous semble que cette objection est sans fondement □ si les énoncés correspondent à l'énonciation de phrases grammaticales, la segmentation du discours repose sur les règles de la syntaxe qui régissent la bonne formation des phrases. On pourrait, de nouveau, nous opposer la vieille distinction entre la *syntaxe de l'oral* et la syntaxe de l'écrit. Cette objection nous semble mal fondée, que l'on admette la distinction en question ou qu'on ne l'admette pas. En effet, les tenants de l'existence d'une syntaxe de l'oral qui aurait ses règles propres doivent admettre que, si elle existe, une telle syntaxe doit délimiter des unités au même titre que le fait la syntaxe de l'écrit, bien que *via* des règles différentes<sup>8</sup>. On pourrait dire que ces unités sont des discours et non des phrases, mais on en revient alors à l'objection exprimée plus haut et dont on notera qu'elle vaut aussi pour la soi-disant syntaxe de l'oral □ on n'a pas, à notre connaissance, réussi à dégager de règles propres au DISCOURS ou de règles relevant d'une syntaxe de l'oral. On nous permettra donc un certain scepticisme à l'encontre du programme de recherche que constitue la syntaxe de l'oral. Dans l'attente d'hypothétiques résultats, nous préférons considérer que, pas plus qu'il n'y a deux langues (ou plus), une pour l'oral et une pour

---

<sup>7</sup> Plus précisément, ces règles ne sont pas des règles linguistiques, mais plutôt des principes cognitifs généraux qui valent pour la plupart des processus cognitifs de haut niveau, si ce n'est pour tous.

<sup>8</sup> On peut penser ici à la différence entre *groupement syntaxique* et *groupement prosodique*. S'il y a une syntaxe de l'oral, on pourrait s'attendre à ce que les unités qu'elle délimite aient des frontières similaires à celles des groupements prosodiques.



in Berthoud, A-C. & Mondada, L. (eds) (2000) *Modèles du discours en 8 confrontation*, Berne, Peter Lang, 185-203

l'écrit, il n'y a deux syntaxes, une pour l'oral et une pour l'écrit<sup>9</sup>. Pour rendre compte des «particularités» du discours oral, il nous semble préférable de recourir à la notion de *syntaxe partielle* que nous avons proposée par ailleurs (cf. Reboul & Moeschler 1995). On remarquera que des approches de ce genre sont actuellement en cours d'implémentation dans des laboratoires d'ingénierie linguistique (cf. Laezingler 1998, Lopez en préparation).

Ainsi, notre approche est fortement réductionniste (le discours se réduit aux énoncés qui le composent) et fortement contextualiste (les principes qui gouvernent l'interprétation des discours sont les mêmes que ceux qui gouvernent l'interprétation des énoncés et ils s'appuient lourdement sur la notion de *contexte*).

### **3. L'intégration des différents niveaux d'analyse : l'option contextualiste**

En ANALYSE DE DISCOURS, la seule option possible, nous semble-t-il, est celle de la compositionnalité, combinée à l'hypothèse d'une SYNTAXE DU DISCOURS régissant cette compositionnalité (ou, en d'autres termes, régissant les soi-disant «STRUCTURES» propres au DISCOURS). En pragmatique du discours, l'option compositionnelle n'est pas de mise en l'absence de l'hypothèse d'une quelconque SYNTAXE DU DISCOURS. Le problème n'est pas, en effet, d'expliquer ou de justifier l'existence du DISCOURS comme une unité linguistique à part entière, mais d'expliquer comment, sur la base des différents principes pragmatiques qui régissent l'interprétation des énoncés, on arrive à interpréter les discours. On se rappellera que, selon nous, l'interprétation des discours passe exactement par les mêmes principes pragmatiques que l'interprétation des énoncés, ceux que décrit la théorie de la pertinence. Ils sont maintenant bien connus et nous ne les rappellerons pas ici<sup>10</sup>, sauf pour insister sur le fait qu'ils sont fortement

---

<sup>9</sup> On remarquera que nier la distinction syntaxe de l'écrit/syntaxe de l'oral ne revient pas à nier l'existence de différents *niveaux de langue* (cf. Milner 1989). Nous admettons l'existence de niveaux de langue.

<sup>10</sup> Le lecteur intéressé pourra se reporter à Sperber & Wilson (1995), Reboul & Moeschler (1994), Reboul & Moeschler (1998a), et, pour une description plus précise

in Berthoud, A-C. & Mondada, L. (eds) (2000) □ *Modèles du discours en 9 confrontation*, Berne, Peter Lang, 185-203

contextualistes. Pour en revenir au discours, comment passe-t-on des interprétations successives des énoncés qui forment un discours donné à l'interprétation de ce discours? Comment passe-t-on des intentions informatives locales à l'intention informative globale?

On notera qu'il y a ici deux hypothèses possibles □

(i) le processus d'interprétation des discours est un processus purement incrémental, dans lequel on ajoute les interprétations des énoncés successifs les unes aux autres, la somme de ces interprétations constituant l'interprétation du discours lui-même<sup>11</sup> □

(ii) le processus d'interprétation des discours n'est pas un processus purement incrémental, il met en jeu des processus inférentiels et s'appuie fortement sur la théorie de l'esprit et notamment sur la capacité de l'interlocuteur à faire des hypothèses anticipatoires, révisables, quant à l'intention informative globale du locuteur<sup>12</sup>.

Nous avons déjà eu l'occasion de parler des hypothèses anticipatoires (cf. Reboul 1992, Reboul & Moeschler 1996). Nous y revenons brièvement ici à partir d'un exemple maintenant bien connu<sup>13</sup> □

- (3) (a) Oserai-je raconter l'anecdote que l'on m'a confiée en prenant le frais à l'ombre du mur d'un cimetière dans une pièce de luzerne à la verdure charmante? (b) Pourquoi pas? (c) Je suis déjà déshonoré comme disant des vérités qui choquent la mode de 1838  
(d) Le curé n'était point vieux □ (e) la servante était jolie ; (f) on jasait, ce qui

---

de la façon dont les principes de la pragmatique de la pertinence s'appliquent à l'interprétation des discours, on lira Reboul & Moeschler (1998b).

<sup>11</sup> C'est largement l'option choisie par les sémantiques dynamiques, FCS (*File Change Semantics*, cf. Heim 1982), DRT (*Discourse Representation Theory*, cf. Kamp & Reyle 1993), SDRT (*Segmented Discourse Representation Theory*, cf. Asher 1993), y compris dans leurs versions montagoviennes (cf. Chierchia 1995).

<sup>12</sup> La même analyse s'applique, *mutatis mutandis*, à la conversation. Cf. sur ce point Reboul & Moeschler (1998b, chapitre 8, § 10).

<sup>13</sup> Ce qui nous évitera d'en présenter une analyse détaillée, faute de place.

n'empêchait point un jeune homme du village voisin de faire la cour à la servante. (g) Un jour, il cache les pincettes de la cuisine dans le lit de la servante. (h) Quand il revint huit jours après, la servante lui dit

(i) "Allons, dites-moi où vous avez mis les pincettes que j'ai cherchées partout depuis votre départ. (j) C'est là une bien mauvaise plaisanterie."

(k) L'amant l'embrassa, les larmes aux yeux, et s'éloigna.

(Stendhal, *Voyage dans le midi*, Divan, 115).

Très grossièrement, le premier alinea, ainsi que les phrases (3d) et (3e) permettent de faire une hypothèse anticipatoire (qui est confirmée dans la fin du texte) sur le type de relation qu'entretient le curé avec sa servante. Dans l'exemple suivant, par contre, le texte incite à faire une hypothèse anticipatoire pour la contredire par la suite

(4) (A) La ville de Sophronia se compose de deux moitiés de ville. Dans l'une, il y a le grand-huit volant aux bosses brutales, le manège avec ses chaînes en rayons de soleil, la roue avec ses cages mobiles, le puits de la mort avec ses motocyclistes la tête en bas, la coupole du cirque avec la grappe de trapèzes qui pend en son milieu. L'autre moitié de la ville est en pierre, en marbre et en ciment, avec la banque, les usines, les palais, l'abattoir, l'école et tout le reste. L'une des moitiés de la ville est fixe, l'autre est provisoire, et quand le terme de sa halte est arrivé, ils la déclouent, la démontent et l'emportent pour la replanter sur les terrains vagues d'une autre moitié de ville.

(B) Ainsi, chaque année survient le jour où les manoeuvres enlèvent les frontons de marbre, descendent les murs de pierre, les pylônes de ciment, démontent le ministère, le monument, les docks, la raffinerie de pétrole, l'hôpital, les chargent sur des remorques, pour suivre de place en place, l'itinéraire de chaque année. Ce qui demeure ici, c'est la demi-Sophronia de tirs à la cible et de manèges, avec le cri suspendu dans la nacelle du huit volant la tête à l'envers, et elle commence à compter combien de mois, combien de jours elle devra attendre pour que revienne la caravane et qu'une vie complète recommence.

(I. Calvino, *Les villes invisibles*, Seuil, 77-78).

En (4), la partie A permet au lecteur de faire, en s'appuyant sur ses connaissances encyclopédiques des fêtes foraines d'une part et des bâtiments en dur de l'autre, une hypothèse anticipatoire (contredite par la suite) sur le

caractère éphémère de la fête foraine et sur le caractère stable des bâtiments publics.

Il nous semble par ailleurs que la notion de COHERENCE, qui n'est à notre sens qu'une notion intuitive et pré-théorique inutilisable à des fins scientifiques, peut s'expliquer dans notre théorie, ou, plus exactement, que l'on peut expliquer les jugements de cohérence ou d'incohérence que l'on est spontanément incliné à porter sur les discours. Le jugement de cohérence porté sur un discours dépend de la facilité que l'on a à construire une intention informative globale pour ce discours et de la richesse et de la complexité de cette intention informative globale. De ce point de vue, tant l'exemple (3) que l'exemple (4) sont de magnifiques exemples de textes sur lesquels on sera enclin à porter un jugement positif de cohérence.

Si l'on en vient maintenant à l'incohérence, l'exemple (5)<sup>14</sup> nous paraît être un bon exemple de discours incohérent

- (5) Et puis, j'ai toujours aimé la géographie. Le dernier professeur que j'ai eu dans cette discipline était le Pr Auguste A. Ses yeux étaient noirs. J'aime aussi les yeux noirs. Il y a aussi des yeux bleus et des gris et d'autres sortes encore. J'ai entendu dire que les serpents ont les yeux verts. Tout le monde a des yeux. Il y en a aussi qui sont aveugles. Ces aveugles sont guidés par un garçon. Ça doit être terrible de ne pas pouvoir voir. Il y a des gens qui ne peuvent pas voir et qui, en plus, ne peuvent pas entendre. J'en connais certains qui entendent trop. Il y a beaucoup de gens malades au Burgholzli on les appelle les patients.

Cet exemple apparaît comme un modèle de discours incohérent. On remarquera pourtant qu'il présente une sorte de continuité thématique du type ficelle de crin-crin de cheval-cheval de course-course en sac, etc. et que, malgré de nombreuses tentatives, l'ANALYSE DE DISCOURS n'a pas réussi à produire de règles beaucoup plus précises sur l'origine de la cohérence ou de l'incohérence d'un texte. Elle est donc probablement incapable d'expliquer le contraste entre des discours comme (3) et (4) et des discours comme (5). Par contre, la pragmatique du discours l'explique facilement par la difficulté à construire une

---

<sup>14</sup> Recueilli par Bleuler en 1913. Cité par Frith (1996, 129).

in Berthoud, A-C. & Mondada, L. (eds) (2000) *Modèles du discours en 1 confrontation*, Berne, Peter Lang, 185-203 2

intention informative globale pour (5), par la facilité à en construire une pour (3) et par la richesse de celle que l'on peut construire pour (4)<sup>15</sup>. Nous voudrions maintenant en arriver aux problèmes plus spécifiques que soulève l'interprétation des items lexicaux qui ne peuvent être interprétés au niveau de la phrase et que l'ANALYSE DE DISCOURS prétend expliquer par des notions comme le DISCOURS ou la COHERENCE : les connecteurs, les anaphores dites discursives, les temps verbaux et les ellipses. Pour des raisons d'espace, nous ne traiterons que des anaphores discursives et des temps verbaux.

#### 4. Les observables...

##### 4.1. L'anaphore discursive : un problème de référence et non de co-référence

La majorité des approches de l'ANAPHORE dite DISCURSIVE ou *inter-phrastique* posent le problème en termes de coréférence : il s'agit de déterminer l'antécédent de l'anaphorique, lequel peut être un pronom de troisième personne, un SN démonstratif, une description définie, etc. La difficulté tient au fait que l'ANAPHORE DISCURSIVE est considérée, du point de vue de l'ANALYSE DE DISCOURS, comme manifestant une relation linguistique qui ne relève pas de la syntaxe (puisque l'ANAPHORE DISCURSIVE met en jeu des segments linguistiques qui apparaissent dans des phrases différentes), mais de la MACRO-SYNTAXE. Reste qu'une fois de plus, il apparaît difficile de dégager une ou plusieurs règles précises permettant de déterminer le « bon » antécédent d'une ANAPHORE DISCURSIVE donnée.

Selon nous, cet échec s'explique par le fait que le problème est mal posé. Nous pensons en effet que le terme même d'ANAPHORE DISCURSIVE est mal choisi : certes entre une soi-disant ANAPHORE DISCURSIVE et son soi-disant antécédent, il y a généralement co-référence, mais, d'une part, comme l'a souligné Milner (1982), la co-référence ne suffit pas à une relation anaphorique et, d'autre part, la co-référence en question se déduit de la résolution de la référence pour chacun des deux termes, plutôt que la référence des deux termes de leur

---

<sup>15</sup> Pour des analyses beaucoup plus détaillées de la justification des jugements de cohérence, on se reportera à Reboul & Moeschler (1998b, chapitre 8).

coréférence. Il nous semble que c'est un point sur lequel les générativistes ont raison □ les seuls termes réellement anaphoriques sont les réfléchis, les réciproques et certaines ellipses.

On a souvent évoqué également des hypothèses cognitives du type *mémoire discursive* ou *représentations mentales*. Nous sommes dubitatifs sur la notion de *mémoire discursive*, i.e. une mémoire spécifique pour le DISCOURS et pour les REFERENTS DISCURSIFS, qui ne semble pas avoir la moindre validation expérimentale. Nous pensons par contre que la notion de *représentation mentale* est utile, mais qu'il est important de lui donner un contenu précis, ce que fait la théorie des représentations mentales (TMR).

L'idée de base derrière TMR<sup>16</sup> est que la résolution de la référence ne se fait pas au niveau de la langue (ou du DISCOURS), mais *via* un système complexe de représentations des référents, les *représentations mentales* (RM). On peut concevoir les RM comme des concepts spécifiques, c'est-à-dire comme des concepts qui permettent, non pas de décider si un objet donné fait partie de la catégorie correspondant au concept, mais d'identifier un objet comme étant l'objet correspondant à la RM considérée. Dans cette optique, une RM regroupe toutes les informations disponibles sur un objet donné. Il va de soi que certaines au moins de ces informations ne sont pas linguistiques.

Notre hypothèse est qu'une RM comporte les champs ou entrées suivants □

1. une *adresse* ou *étiquette*, qui est spécifique à la RM considérée et qui permet d'y accéder □
2. une *entrée logique* qui indique les relations logiques entre la RM et une ou plusieurs autres RM □
3. une *entrée encyclopédique* qui regroupe tout à la fois □
  - 3.1. des informations héritées par défaut de la catégorie dont ressortit l'objet correspondant □
  - 3.2. des informations spécifiques à l'objet correspondant □

---

<sup>16</sup> Sur TMR, on se reportera à Reboul (à paraître) et Reboul et al. (1997).

4. une *entrée visuelle* qui contient
  - 4.1. une image héritée par défaut de la catégorie d'où ressortit l'objet correspondant ;
  - 4.2. un historique des changements d'apparence visuelle de l'objet
5. une *entrée spatiale* qui indique
  - 5.1. l'orientation intrinsèque de l'objet correspondant, s'il en a une
  - 5.2. les éventuelles relations spatiales que l'objet correspondant entretient avec d'autres objets dans un espace donné et l'historique de ses éventuels déplacements.
6. une *entrée lexicale* qui indique les segments linguistiques utilisés pour référer à l'objet correspondant et ceux qui pourraient l'être par dérivation morphologique
7. une *entrée d'identification*, qui permet, entre autres, d'indexer une RM sur un monde possible ou un ensemble de mondes possibles.

Les RM sont susceptibles d'un certain nombre d'opérations

- A. la *création* qui permet de construire une nouvelle RM à partir du concept correspondant à la catégorie d'où ressortit l'objet
- B. la *modification* qui permet d'ajouter de nouvelles informations ou d'en modifier d'anciennes
- C. la *fusion* qui intervient lorsque l'on s'aperçoit que deux RM correspondent au même objet et qui prend pour entrée ces deux RM pour en livrer une seule, sans perte d'information
- D. la *duplication* qui intervient lorsque, par exemple, un document est photocopié, pour permettre de construire une seconde RM à partir de la première
- E. le *groupement*
- F. *l'extraction*.

**Toutes ces opérations peuvent être produites aussi bien par des données spatiales ou visuelles que par des données linguistiques.** Les deux opérations

les plus utiles jusqu'ici ont été le groupement et l'extraction, dont nous allons dire quelques mots. Bien que le groupement et l'extraction soient utiles au-delà du traitement du pluriel, c'est néanmoins par le traitement du pluriel qu'il est le plus facile de les décrire. Examinons les deux exemples suivants

- (6) a. *Un homme et une femme* entrèrent. Ils allèrent s'installer au fond du bar.  
b. Fred avait *neuf billes*. Il les a laissé tomber. Il n'en a retrouvé que huit. La dernière avait roulé sous le canapé.

Nous nous intéresserons plus particulièrement aux deux expressions référentielles (ER) en italiques. En (6a), *Un homme et une femme* désigne un groupe de deux individus dont on sait non seulement qu'ils sont différents l'un de l'autre, mais dont on sait aussi en quoi ils sont différents – en d'autres termes, on peut les *différencier*. En (6b), *neuf billes* désigne un groupe de neuf individus dont on sait qu'ils sont différents, mais dont on ne sait pas en quoi ils diffèrent – en d'autres termes, on ne peut pas les *différencier*. La présence ou l'absence d'une différenciation dans ces exemples nous semble justifier des traitements différents, par groupement dans le premier cas, par extraction dans le second.

Pour (6a), la procédure est la suivante – on construit une RM pour l'homme, [*@homme*], et une RM pour la femme, [*@femme*] – la conjonction de coordination *et* déclenche une opération de groupement qui prend pour entrée les deux RM [*@homme*] et [*@femme*] et construit une nouvelle RM [*@homme&femme*]. Cette nouvelle RM entretient avec les deux RM-parents une relation logique, la relation de partition qui apparaît dans son entrée logique ainsi que dans celles des deux RM-parents. L'ensemble reçoit la représentation suivante<sup>17</sup>

---

<sup>17</sup> Inscrite dans la tradition «*boxologique*» de rigueur. Cf. Kamp & Reyle (1993) et Asher (1993).



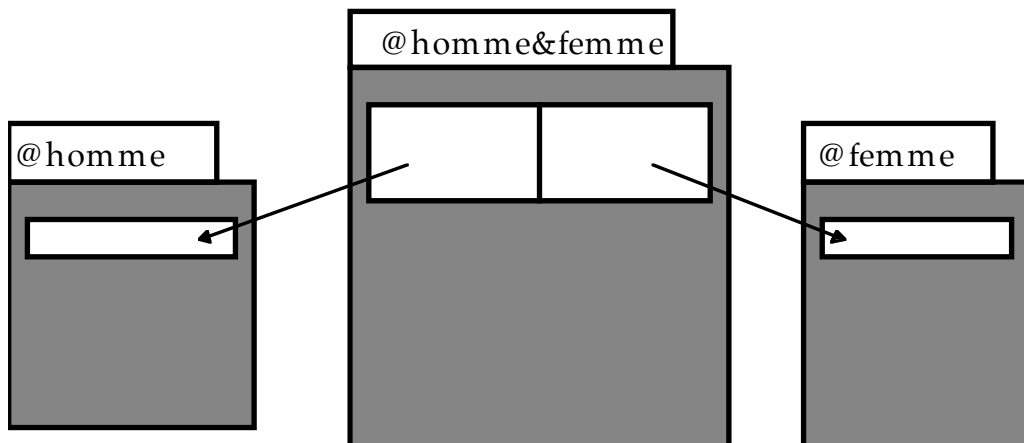


Figure 1

*Groupement*

Sur cette figure, les entrées logiques sont représentées par les rectangles blancs sur le fonds gris.

Passons maintenant à l'extraction. Dans l'exemple (6b), comme nous l'avons dit plus haut, il est impossible de différencier entre les billes et, faute de pouvoir le faire, l'ensemble des neuf billes doit être représenté par une unique RM, [@billes]. La troisième phrase de (6b) (*Il n'en a retrouvé que huit*), par contre, permet de différencier entre les huit billes retrouvées et celle qui ne l'a pas été. On procède alors à une opération d'extraction à partir de la RM [@billes] qui fournit deux nouvelles RM, [@8billes] pour les billes retrouvées et [@1bille] pour celle qui ne l'est pas. De nouveau, les relations logiques entre la RM-parent et les RM-enfants sont indiquées dans leurs entrées logiques respectives. On peut représenter cette nouvelle opération de la façon suivante □

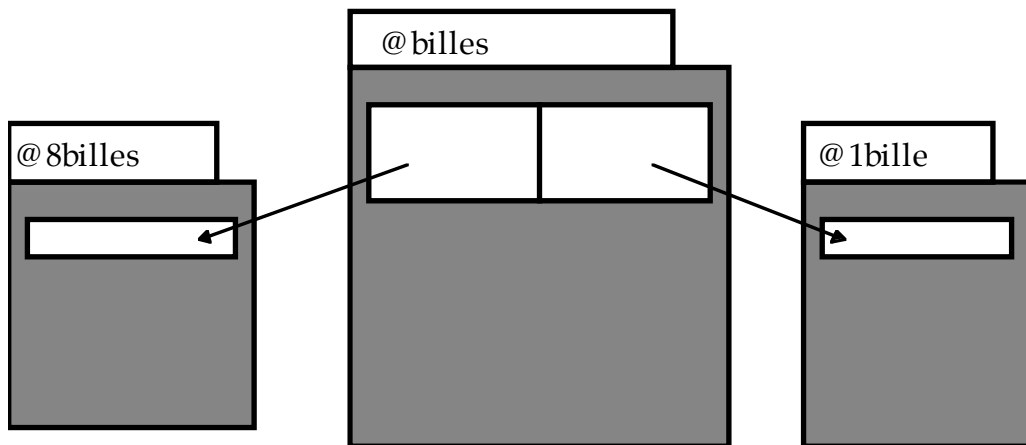


Figure 2

*Extraction*

Le groupement et l'extraction reposent sur une opération ensembliste commune, la partition, qui a les caractéristiques suivantes

elle délimite des sous-ensembles à l'intérieur d'un ensemble

les sous-ensembles délimités par une partition donnée n'ont pas d'intersection

L'ensemble nul n'est pas produit par une partition.

On remarquera que la même RM peut faire l'objet de plusieurs opérations de groupement et de partition différentes.

Les opérations de groupement et de partition ne permettent pas seulement de rendre compte des différents types de pluriel. Elles permettent aussi de traiter les quantificateurs, y compris les quantificateurs généralisés. Elles permettent également, moyennant des RM spécifiques pour les événements, de traiter les événements et leur séquençement<sup>18</sup>. Plus généralement, TMR permet de traiter les problèmes d'accord soulevés par Tasmowsky-de Ryck et

---

<sup>1818</sup> Pour des raisons d'espace, nous ne développerons pas davantage la description de TMR. Le lecteur intéressé pourra se reporter à Reboul et al. 1997.

Verluyten (1982 et 1985), ainsi que ceux que posent les référents évolutifs (cf. Reboul à paraître).

#### 4.2. *Les expressions de la référence temporelle*

Nous allons maintenant donner un deuxième exemple de phénomènes dont nous pensons rendre compte de manière avantageuse à partir des postulats de la pragmatique du discours. Il s'agit de la question de la référence temporelle et des marques de la référence temporelle.

Ce domaine de faits est révélateur, au même titre que la question des expressions référentielles, de la différence existant entre l'ANALYSE DE DISCOURS et la pragmatique du discours. Dans l'ANALYSE DE DISCOURS, les expressions temporelles que sont les temps verbaux n'ont pas de fonction référentielle, mais une fonction discursive ou textuelle – ils signaleraient un type de texte, plutôt qu'ils ne désigneraient des types de situations (ou éventualités)<sup>19</sup>. Nous n'allons pas ici reproduire les arguments avancés par l'ANALYSE DE DISCOURS, ni ceux de la pragmatique du discours (cf. Moeschler 1998a pour une synthèse). Nous nous contenterons cependant de faire deux observations, l'une négative, l'autre positive –

1. La première observation, négative, consiste à constater que depuis les premières analyses de Weinrich (1973), aucun progrès n'a été fait sur l'analyse du temps dans la langue et dans le discours dans la perspective textuelle. Les quelques tentatives de prolongation au niveau du discours des analyses des linguistes temporistes (cf. Vetters 1996) relèvent davantage d'une théorie sémantique de l'aspect et de la référence temporelle des applications qu'elles ne sont des développements de la linguistique textuelle. Le paradoxe est que, relativement à la finesse et à la complexité des observations fournies par la grammaire traditionnelle, les descriptions faites par l'ANALYSE DE DISCOURS ont constitué une régression et non un progrès.

---

<sup>19</sup> Nous renvoyons pour des critiques plus précises à Reboul & Moeschler (1998b, chap. 5) et à Moeschler et al. (1998, chap. 4 et 7).

2. La deuxième observation, positive, est que des théories nouvelles du discours sont apparues, notamment pour rendre compte de ce que les sémantiques formelles classiques étaient incapables de résoudre au niveau de la phrase. Nous pensons à la question des anaphores discursives et des temps verbaux. Ainsi, les modèles sémantique formels du discours que sont la DRT de Kamp (Kamp & Reyle 1993), la SDRT d'Asher (Asher 1993), ainsi que les DAT (*Dynamic Aspect Trees*) de Ter Meulen (1995), constituent autant de théories sémantiques du discours qui visent à expliquer ce que l'ANALYSE DE DISCOURS a été incapable de faire, à savoir, l'attribution d'une référence temporelle aux énoncés dans le discours.

Nous n'allons pas ici développer les approches sémantiques du discours, car elles ne nous semblent pas à même, malgré leur caractère complet et formalisé, de répondre à l'ensemble des exigences que nous assignons à la pragmatique du discours<sup>20</sup>. Nous voudrions en revanche indiquer comment la pragmatique du discours peut rendre compte de l'assignation d'une référence temporelle aux énoncés. Nous montrerons en conclusion comment une telle approche peut se formuler élégamment dans la théorie des représentations mentales esquissée ci-dessus (§4.1.).

Nous partirons d'un constat simple, si simple que toutes les analyses de discours ou presque (à l'exception du travail fondateur de Labov 1978) l'ont omis dans un récit (au sens technique), les événements sont ordonnés temporellement, et l'ordre des énoncés respecte l'ordre des événements. Ce constat initial a été en partie ignoré de la tradition de l'ANALYSE DE DISCOURS pour la simple et bonne raison que tout récit (au sens ordinaire) ne le respecte pas totalement : dans un récit en effet, les événements peuvent être non seulement ordonnés, mais ils peuvent être en relation de précédence, être inclus

---

<sup>20</sup> Ceci est particulièrement vrai d'une part pour l'attribution d'une intention informative à l'énoncé du locuteur, et d'autre part pour la détermination de l'intention informative globale au discours du locuteur. La raison en est principalement que la perspective de la sémantique du discours est fortement incrémentale.

les uns dans les autres, se recouvrir partiellement, être indéterminés temporellement, ce que montre avec beaucoup d'efficacité le fragment de récit suivant :

- (7) Sherlock Holmes prit son flacon sur le coin de la tablette de la cheminée et sa seringue hypodermique dans son étui en maroquin bleu. De ses longs doigts nerveux il prépara la délicate aiguille, puis retroussa la manche de sa chemise. Pendant un court moment, ses yeux se posèrent avec attention sur son avant-bras vigoureux, tout tacheté d'innombrables marques de piqûres et de cicatrices. Enfin, il enfonça la pointe aiguë, appuya sur le piston et se renversa, avec un long soupir de satisfaction, dans son fauteuil garni de velours.

Trois fois par jour, depuis de nombreux mois, j'avais assisté à cette opération, mais mon esprit ne s'était jamais accommodé de cette habitude. De jour en jour, au contraire, ce spectacle m'avait irrité davantage et ma conscience me faisait de vifs reproches à la pensée que je ne trouvais pas le courage de protester. A maintes reprises, je m'étais juré de soulager mon esprit à cet égard, mais il y avait dans l'air calme et nonchalant de mon compagnon quelque chose qui faisait de lui le dernier homme avec lequel on oserait se permettre la moindre liberté. Ses grandes capacités intellectuelles, sa maîtrise et la connaissance que j'avais de ses dons nombreux et extraordinaires, tout cela faisait que je manquais de confiance en moi-même et n'osais le contrarier.

Arthur Conan Doyle, *Le signe des Quatre*, Libro, 1997, p.5.

Ce texte, au début d'un roman contant les aventures de Sherlock Holmes, exhibe dans le premier paragraphe la relation entre événements propres au récit, à savoir l'ordre temporel, appelé Narration dans la sémantique du discours : chaque nouvel énoncé décrit un événement autonome, complet, borné, et est mis en relation de succession temporelle avec l'événement qui le précède immédiatement. En français, la manière la plus conventionnelle d'exprimer l'ordre temporel est d'utiliser le passé simple, ce que confirme notre exemple<sup>21</sup>. Dans le deuxième paragraphe, les événements représentés sont en

---

<sup>21</sup> Nous noterons immédiatement que ce n'est pas la seule manière d'exprimer l'ordre temporel : comme nous allons le voir, le plus-que-parfait peut le faire, et l'imparfait dit de narration (*Deux jours plus tard, il mourait*) est une manière tout à fait

relation de précédence et non de succession temporelle avec les événements décrits dans le premier paragraphe. Mais chaque énoncé décrit un événement qui entre en relation de succession temporelle avec le précédent. Ainsi, si nous comprenons que l'ensemble des événements du deuxième paragraphe se sont produits **avant** ceux du premier, nous comprenons aussi que chaque événement du deuxième paragraphe se produit **dans l'ordre**. Quel temps verbal est-il capable d'un tel exploit? Le français, comme d'autres langues, a beaucoup de chance: il possède un tel temps verbal, le plus-que-parfait, qui exprime intrinsèquement la relation de précédence, et autorise, lors d'une succession de phrases, l'ordre temporel.

Ces phénomènes n'ont retenu que peu l'attention de l'ANALYSE DE DISCOURS, et bien qu'ils soient fréquents et importants, ils n'ont reçu à l'heure actuelle aucune explication satisfaisante. Pourquoi? La raison principale tient au fait que l'explication ne peut se baser sur les seuls temps verbaux, car d'une part leurs emplois débordent largement des spécialisations comme l'ordre temporel et la précédence temporelle pour le passé simple et le plus-que-parfait, et d'autre part parce que leur emploi ne garantit nullement leur usage prototypique. Ainsi, toujours dans le même ouvrage de Sir Arthur Conan Doyle, le passé simple ne fait nullement avancer le temps et ne marque donc l'ordre temporel:

- (8) Notre repas fut joyeux. Holmes était un causeur remarquable quand il le voulait, et ce soir-là il le voulut. Il paraissait être dans un état d'intense exaltation nerveuse. Je ne l'avais jamais vu aussi brillant. Il aborda successivement divers sujets : les mystères du Moyen Age, la poterie médiévale, les violons de Stradivarius, le bouddhisme à Ceylan, les vaisseaux de guerre de l'avenir, traitant chacun d'eux comme s'il en avait fait une étude approfondie. Son humour pétillant marquait la réaction qui suivait la sombre dépression des jours précédents. Athelney Jones se montra un être sociable en ces heures de délasserment, se comportant pendant le dîner comme un bon vivant. Quant à moi, je me sentais exalté à la pensée que nous touchions à la

---

conventionnelle d'exprimer l'ordre temporel. Enfin, le passé composé, dans son usage temporel (cf. Luscher 1998 et Sthioul à paraître), peut exprimer l'ordre temporel, tout comme le présent narratif.

fin de notre tâche et la gaieté de Holmes me gagnait. Aucun de nous ne fit allusion pendant le repas à la cause qui nous avait réunis (p. 84).

Que nous faut-il donc pour expliquer des relations aussi simples entre les événements? Notre hypothèse est que les relations entre événements dans le discours, ce que nous appelons ailleurs des inférences directionnelles (respectivement inférences en avant et inférences en arrière), sont le résultat de la combinaison d'informations conceptuelles, procédurales et contextuelles. Les informations conceptuelles sont fournies par les concepts dont l'entrée lexicale correspond aux prédicats et aux noms d'action, alors que les informations procédurales sont indiquées par les temps verbaux et les connecteurs, lorsqu'il y en a. Enfin les informations contextuelles sont typiquement les assomptions contextuelles accessibles dans l'environnement cognitif de l'interlocuteur. Le dispositif de traitement de l'information temporelle procède dès lors de la manière suivante:

I. L'information procédurale est plus forte que l'information conceptuelle: lorsqu'un conflit intervient entre les relations causales entre prédicats et les informations procédurales fournies par les temps verbaux, ce sont les informations procédurales qui gagne, comme le montre (9), qui reçoit la lecture temporelle en avant:

(9) Jean tomba. Max le poussa.

II. L'information procédurale propositionnelle domine sur l'information procédurale morphologique: lorsqu'un connecteur entre en conflit avec un temps verbal par exemple, c'est toujours le connecteur qui domine, ce que montre (10), qui reçoit cette fois la lecture non temporelle (ou causale) en arrière:

(10) Jean tomba, parce que Max le poussa.

III. L'information contextuelle est toujours plus forte que l'information procédurale, et donc que l'information conceptuelle. Si par exemple, il est mutuellement manifeste pour le locuteur et l'interlocuteur que "si Max pousse Jean, alors il tombe", alors le lecteur inférera "bizarrement" la lecture en avant de (11), et ce à l'encontre de ce que nous demanderait de comprendre le connecteur *parce que*.

(11) Max poussa Jean, parce que Jean tomba.

Ce modèle, présenté très succinctement, a été testé sur l'ensemble des combinaisons possibles des prédicats *pousser-tomber* avec le passé composé, le plus-que-parfait et le passé simple, et les connecteurs *et* et *parce que*. Les résultats sont tous convergents et confirment les principes I à III<sup>22</sup>. Il reste cependant à en présenter une version explicite, formelle et procédurale<sup>23</sup>. En tout état de cause, en combinant des informations de nature et de sources différentes, il conduit naturellement à une description pragmatique du discours.

## 5. Conclusion

A l'heure actuelle, il nous semble que la voie d'avenir pour la pragmatique du discours consiste à combiner les analyses du Modèle des Inférences Directionnelles avec les RM pour les événements de la TMR, en faisant des premières des contraintes sur les opérations possibles sur les RM-événements. Par ailleurs la TMR est en cours de développement pour la modélisation des méta-représentations que suppose la théorie de l'esprit. Il nous semble donc que le programme de recherche nouveau que constitue la pragmatique du discours est un programme d'avenir et qu'il permettra dans les prochaines années d'offrir une modélisation formelle satisfaisante des processus d'interprétation des discours.

Nous finirons en indiquant succinctement les sources de notre corpus. Il s'agit de textes, de discours ou de conversations authentiques. Les premiers sont essentiellement de courtes histoires, qui peuvent être comprises de façon autonome, et qui sont tirées de deux livres de Stendhal, *De l'Amour, Rome, Naples et Florence* et des ouvrages d'Italo Calvino, notamment *Les Villes*

---

<sup>22</sup> Cf. Moeschler (1998b) pour l'analyse détaillée de ces exemples. Cf. aussi Luscher (1998a) pour une analyse complète d'une relations d'événements précis (*taper-voler*), basées sur une combinatoire de 576 exemples possibles.

<sup>23</sup> Une première version a été présentée dans Saussure (1998). Saussure (en préparation) contiendra la version complète, formalisée et implémentée de l'analyse de la référence temporelle.



in Berthoud, A-C. & Mondada, L. (eds) (2000) *Modèles du discours en 2 confrontations*, Berne, Peter Lang, 185-203

4

*invisibles*. Pour autant, nous ne nous interdisons pas de noter et d'exploiter des exemples lors de nos lectures, comme le montrent les exemples (7) et (8) et nous avons trouvé fort utile, à cet égard, les romans de Pierre Magnan ou de Jean Giono, ainsi que les romans policiers de P.D. James ou de Patricia Cornwell. Nous avons eu l'occasion de réunir, voici quelques années un corpus sur les référents évolutifs, que nous tenons à la disposition des gens intéressés. Nous avons également travaillé sur des corpus de dialogue homme-machine, recueillis par des chercheurs du CRIN-CNRS *via* des expériences magicien d'Oz. Enfin, comme le montre l'exemple (6), nous utilisons aussi régulièrement des exemples authentiques de discours pathologiques (schizophrénie, autisme, aphasie), qui nous permettent d'illustrer, *a contrario*, notre propos.

### ***Bibliographie***

- Asher, N. (1993). *Reference to Abstract Objects in Discourse*, Dordrecht, Kluwer.
- Carruthers, P. & Smith, P.K. (eds) (1996). *Theories of Theories of Mind*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Chierchia, G. (1995). *Dynamics of Meaning. Anaphora, Presupposition and the Theory of Grammar*, Chicago, The University of Chicago Press.
- Davies, M. & Stone, T. (eds) (1995a). *Folk Psychology. The Theory of Mind Debate*, Oxford, Basil Blackwell.
- Davies, M. & Stone, T. (eds) (1995b). *Mental Simulation. Evaluations and Applications*, Oxford, Basil Blackwell.
- Frith, C.D. (1996). *Neuropsychologie cognitive de la schizophrénie*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Heim, I. (1982). *The Semantics of Definite and Indefinite Noun Phrases*, Ph D. dissertation, University of Massachusetts, Amherst. Publiée en 1989 par Garland Press, New York.
- Kamp, H. & Reyle, U. (1993). *From Discourse to Logic. Introduction to Modeltheoretic Semantics of Natural Language, Formal Logic and Discourse Representation Theory*, Dordrecht, Kluwer.
- Labov W. (1978), "La transformation du vécu à travers la syntaxe narrative", in *Le parler ordinaire. La langue dans les ghettos noirs des États-Unis*, Paris, Minuit, 289-335.

- in Berthoud, A-C. & Mondada, L. (eds) (2000) *Modèles du discours en 2 confrontation*, Berne, Peter Lang, 185-203
- Laenzlinger, Ch. (1998). «Les outils TALN du LATL sur Internet», *Langues 1*.
- Lopez, P. (en préparation).
- Luscher J-M. (1998a), «Procédure et interprétation du Passé Composé», in Moeschler J. et al., *Le temps des événements*, chapitre 8, Paris, Kimé, 181-196.
- Luscher J-M. (1998b), *Éléments d'une pragmatique procédurale. Le rôle des marques linguistiques dans l'interprétation*, Thèse de doctorat, Université de Genève, en préparation.
- Milner, J-C. (1982) *Ordres et raisons de langue*, Paris, Le Seuil.
- Milner, J-C. (1989). *Introduction à une science du langage*, Paris, Le Seuil.
- Moeschler J. (1998a), «Le temps dans la langue de la grammaire à la pragmatique», *Langues 1*, John Libbey Eurotext.
- Moeschler J. (1998b), «Linguistique et pragmatique cognitive. L'exemple de la référence temporelle», *Le Gré des langues 15*, Paris, L'Harmattan.
- Moeschler J. et al. (1998), *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*, Paris, Kimé.
- Moeschler, J. & Reboul, A. (1994). *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Le Seuil.
- Reboul, A. (1992). *Rhétorique et stylistique de la fiction*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy.
- Reboul, A., à paraître, «Reference, evolving reference and the theory of mental representations», in Coene, M., De Mulder, W., Dendale, P., D'Hulst, Y. & Vettters, C. (eds), *Hommages à Liliane Tasmowski-De Ryjck*, Padoue, Unipress.
- Reboul, A. et al., 1997, *Le projet CERVICAL: Représentations mentales, référence aux objets et aux événements*, Publication électronique, disponible sous <http://www.loria.fr/~reboul/>.
- Reboul, A. & Moeschler, J. (1995). «Le dialogue n'est pas une catégorie naturelle scientifiquement pertinente», *Cahiers de Linguistique Française 17*, 229-248.
- Reboul, A. & Moeschler, J. (1998a). *La pragmatique aujourd'hui. Une nouvelle science de la communication*, Paris, Le Seuil.
- Reboul, A. & Moeschler, J. (1998b). *Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, Paris, Armand Collin.

- in Berthoud, A-C. & Mondada, L. (eds) (2000) □ *Modèles du discours en 2 confrontation*, Berne, Peter Lang, 185-203 6
- Saussure L. de (1998), *Procédure d'interprétation temporelle*, Projet CERVICAL, Nancy, LORIA-CNRS.
- Saussure L. de (en préparation), *Pragmatique temporelle des énoncés négatifs*, Université de Genève, Thèse de doctorat.
- Sperber, D. & Wilson, D. (1995). *Relevance. Communication and Cognition*, Oxford, Basil Blackwell. 2° édition.
- Sthioul B. (à paraître), "Le passé composé □ une approche instructionnelle", *Cahiers Chronos* 4, Amsterdam, Rodopi.
- Tasmowski-De Ryck, L. & S.P. Verluyten (1982). Linguistic control of pronouns. *Journal of semantics* 1.4: 323-346.
- Tasmowski, L. & S.P. Verluyten (1985). Control mechanisms of anaphora. *Journal of semantics* 4.4: 341-370.
- Ter Meulen A. (1995), *Representing Time in Natural Language*, Cambridge (Mass.), MIT Press.
- Vetters C. (1996), *Temps, aspect, narration*, Amsterdam, Rodopi.
- Weinrich, H. (1973), *Le temps. Le récit et le commentaire*, Paris, Seuil.